# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-6-70 071004

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
Boîte Postale 1078 - 34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs

N° II7 - JUIN I970/2I
I° supplément

POMMIER

Araignée rouge (Panonychus ulmi) - Tavelure

Les populations d'Araignées rouges se développent rapidement et, dans certains vergers, ont atteint une densité qui nécessite un traitement spécifique. Avant d'appliquer ce traitement il faut s'assurer qu'il se justifie.

La Tavelure est apparue depuis quelque temps dans les vergers non protégés. Des contaminations ayant pour origine , d'une part les taches sur les feuilles et d'autre part les périthèces fournis sur les feuilles mortes (végétation de I969), se produiront dès les prochaines pluies. Il est recommandé d'effectuer une pulvérisation à l'aide d'un fongicide.

La lutte contre l'Oïdium doit être poursuivie.

M. BEZUT

---

Ministère de l'Agriculture
Station Régionale d'Avertissements Viticoles
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de MONTPELLIER

Montpellier le 9 juin I970

NOTE : 5

VERS DE LA GRAPPE

Le grand nombre de chenilles de première génération qui est observé dans plusieurs régions conduit à recommander l'exécution immédiate d'un traitement curatif avec un ester phosphorique acaricide.

Le Directeur de la Station Régionale d'Avertissements Viticoles :

J. BRANAS

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Tirage du9 Juin I970

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx